

## CGV GOLF DE LA ROSIERE

*Le Client est tenu d'en prendre connaissance avant toute passation de commande.*

*Le choix et l'achat d'un Produit est de la seule responsabilité du Client.*

### 1. Définition

« Client » : désigne toute personne, physique ou morale, de droit privé ou de droit public, achetant un produit ou un service.

« Golf de la Rosière » : désigne la SNC Restogolf de La Rosière

« Produit » : désigne l'ensemble des biens ou services vendus par le Golf de La Rosière

### 2. Réservation

#### - Les Départs Green Fee

Possibilité de réserver en ligne, par téléphone ou sur place. L'horaire de réservation est indicatif et non contractuel, il est conseillé d'être au départ 10 minutes avant l'horaire indiqué.

#### - Les stages et cours

Possibilité de réserver en ligne, par téléphone ou sur place. L'horaire de réservation est indicatif et non contractuel, il est conseillé d'être au départ 10 minutes avant l'horaire indiqué.

### 3. Fermeture exceptionnelle du parcours

En cas de force majeure, le parcours peut être amené à être fermé et le(s) green-fee(s) Journée seront alors reportés ou remboursés dans leur totalité, sans autre indemnité. Pour le(s) green-fee(s) Semaine, chaque demande sera étudiée au cas par cas.

### 4. Annulation

#### - Annulation du fait du Golf de La Rosière :

Pour les stages, le Golf de La Rosière se réserve le droit d'annuler le stage si le minimum requis de 2 inscrits par niveau n'est pas atteint ; le client sera alors remboursé intégralement des éventuelles sommes versées.

#### - Annulation du fait du Client :

En cas d'annulation du ou des stages (ou cours) minimum 15 jours à l'avance, le Golf de La Rosière remboursera 100% des sommes perçues.

En cas d'annulation du ou des stages (ou cours), entre 7 à 14 jours avant le 1<sup>er</sup> jour de session, le Golf de La Rosière procédera à un remboursement partiel à hauteur de 50% des sommes perçues.

En cas d'annulation moins de 7 jours avant le 1<sup>er</sup> jour de session, le Golf de La Rosière conservera l'intégralité du versement.